



## MINISTÈRE DE LA CULTURE

# FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.se.s handicapé.e.s

N°PEP DE DIFFUSION (en cas de republication) : 2021-647417

M000004361

<b>Intitulé du poste (F/H):</b>  Chef.fe du service des Etudes	Catégorie statutaire : A Corps : Ingénieur d'Etudes, Attaché, enseignant et professionnel de l'Education. Code corps : INGE / ATTADM Spécialité : <b>Groupe RIFSEEP : 1</b>
--	---

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Enseignement supérieur et recherche

**Emploi(s) Type :** Cadre de direction en établissement d'enseignement supérieur et de recherche-RCH01 / Ingénieur RCH05

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB)  
44, Boulevard de Chézy - CS16427 - 35064 RENNES CEDEX

**Missions et activités principales :**

Le ou la chef(fe) du service des études est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du directeur de l'ENSAB.

Il/Elle encadre 11 agent.e.s réparties comme suit :

- Avec l'appui d'une adjointe, 6 agentes affectées à la pédagogie
- Avec l'appui d'une responsable référente, 3 agentes au Centre de Documentation

Membre du comité de direction, il/elle participe à la définition des orientations stratégiques de l'établissement.

**MISSIONS :**

- Il/Elle conçoit, met au point et développe des démarches, méthodes et protocoles en matière d'ingénierie pédagogique. A ce titre, il/elle est chargé(e) de l'organisation et du bon fonctionnement de la formation initiale, des formations conjointes avec d'autres établissements, de la formation HMONP, ainsi que de la formation continue.
- Il/elle pilote tout ou partie d'un projet ou d'une étude liée au projet d'établissement en matière de pédagogie.
- Il/Elle participe aux travaux du Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS) et des commissions qui en émanent. Il/Elle est garant(e) de la cohérence et de la pertinence des avis donnés aux instances de gouvernance de l'Ecole. En collaboration avec le président du CPS, il/elle prépare les ordres du jour, veille à la tenue et à la diffusion des comptes rendus. Il/Elle est le garant du suivi et de la mise en œuvre des décisions du CPS.
- Il/elle met en place des démarches d'évaluation et d'expertise internes et externes liées aux enseignements délivrés et à l'insertion professionnelle des étudiant(e)s... Dans ce cadre, il/elle accompagne la direction de l'ENSAB dans la préparation des dossiers d'autoévaluation et d'accréditation de l'offre de formation.
- En application du programme pédagogique, il/elle conçoit l'organisation annuelle des formations, en assure la bonne mise œuvre et le suivi. Il/Elle veille à assurer la cohérence et la lisibilité de la politique de formation de l'ENSAB en intégrant les politiques publiques relatives à l'urbanisme, la construction, l'architecture et le patrimoine et l'environnement.

## TACHES :

Il/Elle coordonne les tâches dévolues au service et notamment :

- Il/Elle participe à la promotion de l'établissement et notamment la présentation du cursus auprès des professionnels et élèves du second degré, la co-animation des journées portes ouvertes. A ce titre, il/elle participe activement aux politiques de communication, tant interne qu'externe, de l'établissement, sous le pilotage du service de la communication.
- Il/Elle assure la mise en œuvre, le suivi et l'expertise de l'ensemble des procédures et des actes concernant la scolarité, depuis les procédures d'admission des étudiant(e)s, la gestion de la plateforme ParcoursSup, l'organisation des entretiens des candidat(e)s, les inscriptions annuelles, l'organisation des examens et des évaluations, jusqu'à la délivrance des diplômes.
- Il/Elle assure la mise en œuvre des actions concourant au bien-être et à la réussite des étudiants : organise les monitorats handicaps et soutien scolaire, accompagne les référents enseignants et étudiants de semestre et assure la circulation des informations. Il/Elle anime le dispositif égalité diversité, dont il/elle est référent.e. Il/Elle contribue activement à la lutte contre les discriminations et est garant.e d'une vigilance particulière contre toutes formes de violences sexuelles et sexistes impliquant des étudiants dans l'Ecole.
- Il/Elle s'assure de la répartition des heures d'enseignement et de l'adéquation entre le programme pédagogique et les moyens humains et matériels déployés. A ce titre, il/elle élabore les emplois du temps (étudiant(e)s et enseignant(e)s) et contribue au recrutement des enseignant(e)s.
- Il/Elle est l'interlocuteur.trice privilégié.e des enseignant(e)s et le premier niveau d'échanges entre l'établissement et les étudiant(e)s. A ce titre, il/elle prépare et anime les Conseils d'évaluation de semestre.
- Il/Elle veille à la qualité des dispositifs d'enseignement : évaluation des enseignements, vie et réussite étudiante, insertion des diplômé(e)s.
- Il/elle organise le recueil et la traçabilité des données, informations et moyens (notamment en lien avec le logiciel Taïga)
- Il/Elle contribue à l'animation de la vie étudiante, supervise l'organisation des projets pédagogiques et les voyages d'études.

**Compétences principales mises en œuvre :** (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

### **Compétences techniques :**

- . Bonne connaissance de l'enseignement supérieur (universités et établissements), dans ses structures, ses aspects réglementaires et sociétaux.
- . Connaissances en ingénierie de la formation (formations possibles).
- . Sensibilité aux problématiques architecturales contemporaines et des jeux d'acteurs.
- . Qualités rédactionnelles.
- . Pratique courante de l'anglais souhaité.

### **Savoir-faire**

- . Capacité avérée par des expériences antérieures pour l'encadrement d'équipes.
- . Aptitude au travail collaboratif et le travail en équipe avec les enseignant(e)s et les personnels administratifs et techniques des autres services.
- . Sens de l'organisation et réactivité.
- . Capacités de réflexion, d'analyse et de synthèse.

### **Savoir-être (compétences comportementales)**

- . Qualités relationnelles, essentielles au poste (enseignant(e)s, étudiant(e)s, personnels administratifs).
- . Aptitude confirmée à l'écoute et au dialogue, notamment avec les étudiant(e)s et les enseignant(e)s.
- . Partage des valeurs de l'école pour l'égalité et la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes.
- . Capacité d'adaptation aux différentes situations de la vie d'un établissement d'enseignement supérieur.
- . Écoute et sens de la diplomatie

### **Environnement professionnel :**

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) est un Etablissement d'enseignement supérieur à caractère administratif, relevant d'une co-tutelle du Ministère de la Culture (MC) et du Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

En 2021, l'ENSAB accueille 561 étudiant(e)s, 64 enseignant(e)s (dont 43 titulaires et associés et 21 contractuels, hors intervenants extérieurs), et 36 agents administratifs et techniques. L'Ecole est implantée en limite du centre-ville, bien desservie par un réseau de transport en commun et dans un cadre privilégié.

L'ENSAB dispense un enseignement conduisant au diplôme en architecture (DEEA – Licence), au diplôme d'Etat d'architecte (DEA - Master) et au doctorat en architecture (en co-délivrance avec l'université de Rennes II).

Le programme pédagogique laisse une part prépondérante à l'enseignement du projet architectural et/ou urbain. Par ailleurs, un enseignement de construction dispensé tout au long du cursus permet aux étudiant(e)s d'appréhender en Master la complémentarité des rôles de l'architecte et de l'ingénieur. Cette particularité est confortée par la proposition d'un double cursus architecte-ingénieur en partenariat avec l'INSA de Rennes. En effet, l'ENSAB conduit une politique de partenariats avec l'enseignement supérieur dynamique. L'Ecole assure une bi-diplomation de Master avec l'institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes (IAUR) et un master d'Histoire Théorie et Critique de l'Architecture (HTCA) avec UFR d'Histoire de l'art de Rennes II). Enfin, l'ENSAB est partenaire de l'EUR Caps.

Le développement de la recherche est un axe stratégique de l'école. Les thématiques transversales dans les recherches des enseignant(e)s sur les questions liées au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux représentations, à la conception numérique, aux questions sociales, environnementales et de développement durable constituent autant d'axes de développement de la pédagogie portés par les instances de l'Ecole.

Enfin, l'école délivre une « habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre » (HMONP) à destination des ADE après une formation complémentaire délivrée par l'ENSAB et s'engage dans le développement de la formation continue.

L'Ecole entretient des relations suivies avec les représentant(e)s de la profession d'architecte et plus globalement avec les métiers de la construction et de l'aménagement.

Le service des études est un service essentiel au fonctionnement de l'établissement et à son développement.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement*

**Liaisons hiérarchiques :** Directeur

**Liaisons fonctionnelles :**

Avec l'ensemble de l'équipe de direction, avec les enseignant(e)s et les responsables des différentes commissions, avec les partenaires de l'écoles de l'enseignement supérieur et de la recherche et des collectivités publiques impliquées dans les démarches pédagogiques de l'Ecole ...

**Perspectives d'évolution :** Postes de direction au sein du MC.

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions**

**Profil du candidat recherché (le cas échéant)**

Cadre de l'administration et/ou de l'enseignement.

Durée attendue sur le poste : minimum 3 ans

De préférence :

Connaissance de l'enseignement de l'architecture et des politiques scientifiques du ministère de la Culture ou de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Qui contacter ?** Didier Briand, Directeur de l'ENSAB

**Informations administratives sur le poste :** Marie-Claire GUEGUEN, Secrétaire Générale de l'ENSAB

**Envois des candidatures (lettre de motivation et CV) à :** Monsieur le Directeur de l'ENSAB

44 boulevard de Chézy CS 16427 35000 RENNES, adresse mail : [personnel@rennes.archi.fr](mailto:personnel@rennes.archi.fr)

Une copie de la candidature (lettre + CV) doit **obligatoirement** être adressée par le candidat par courriel, à l'adresse

suivante :

**candidature.dgp@culture.gouv.fr**, en précisant dans l'objet du message : **l'intitulé du corps concerné et le numéro PEP de la fiche de poste** (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM), fiche PEP n ° 2021-XXX).

### **Modalités de recrutement**

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : 23/06/2021